

## **Motion adoptée par l'ensemble de l'équipe enseignante de l'école Maternelle d'Oeting**

### **L'école Maternelle: structure d'accueil, lieu d'apprentissages, lieu d'épanouissement**

Le contexte d'épidémie due au COVID 19 nécessite d'adapter ou de faire évoluer les missions, d'adapter les conditions d'accueil des élèves ainsi que les conditions de travail des personnels pour les accorder aux mesures de protection de santé qu'exige la gestion de la crise sanitaire.

L'école est un endroit clos où se côtoient des personnes parfois fragiles et d'autres asymptomatiques. L'annonce faite par le Président de la République de la réouverture progressive des écoles à partir du 11 mai, soulève un grand nombre d'interrogations et d'inquiétudes au sein de l'équipe enseignante de notre école maternelle:

**-Quelles mesures** sont envisageables pour assurer la sécurité des usagers adultes et enfants?

-->Les locaux ayant servi de bureau de vote lors des élections du 15 mars, doivent être désinfectés sous la responsabilité et le contrôle d'un personnel formé spécifiquement ou éventuellement par le personnel communal sous contrôle d'un agent formé.

-->mise à disposition de masques (grand public,FFP2), gants, gel hydro-alcoolique (non périmé) et prioritairement des tests diagnostics pour tous en quantité suffisante.

-Si la reprise de l'école se fait par petits groupes, quels critères dicteront le choix des enfants accueillis à l'école ? Si la décision devait relever du seul directeur, elle provoquera des tensions entre l'école et les familles. **Que faire** si des familles estiment qu'elles peuvent passer outre et imposent leur enfant?

**-Qui remplacera** les personnels (ATSEMS ou enseignants) qui ne sont pas à même de reprendre le travail en présentiel parce qu'ils sont vulnérables? Les autres collègues ne pourront pas prendre en charge les élèves des collègues manquants comme ce fut le cas lors des absences avant la crise, de même un enseignant ne pourra pas tout gérer seul sans ATSEM pour l'aider.

**-La commune**, propriétaire de l'école, va-t-elle être en mesure:

--> de fournir les équipements de protection aux personnels ainsi qu'aux élèves

--> de mettre à disposition un nombre suffisant d'agents qui réaliseront le nettoyage, la désinfection régulière et efficace du mobilier, du matériel pédagogique, des jeux, des cahiers, et supports utilisés au quotidien?

-Est-ce que les enseignants qui accueilleront des élèves en classe toute la journée et toute la semaine pourront assurer parallèlement et en distanciel la continuité pédagogique pour ceux qui ne viendront pas en classe ? La charge de travail serait doublée.

-Il est **IMPOSSIBLE** en maternelle, même en très petits groupes, de faire respecter les gestes barrières. Les enfants de cet âge sont incapables de maintenir une distance d'un mètre au minimum entre leurs camarades, leur enseignant et les autres adultes. La spécificité de la maternelle réside dans la proximité avec les élèves. Comment faire accepter la distanciation

imposée, on ne peut pas exclure une possible perte de confiance ou un repli? Comment les accompagner dans leurs activités sans agir auprès d'eux ?

-Les activités pédagogiques spécifiques à la Maternelle (langage en regroupement, manipulation, motricité, travail en groupe...) pourront-elles être poursuivies en respectant les gestes barrières indispensables pour protéger les élèves et les personnels?

-Les enfants ne disposent pas de matériel personnel et jouent ou travaillent avec du matériel collectif de la classe (ciseaux, feutres, crayons de couleurs, puzzles, légos, divers matériels pédagogiques pour les apprentissages...). Il est impossible de procéder à la désinfection systématique de chaque feutre, des puzzles, des nombreuses composantes des coins jeux... après une utilisation par un élève (plus encore sans ATSEM dans la classe).

-Comment faire respecter la distanciation imposée lors de la sieste dans le dortoir? des adultes supplémentaires seront nécessaires pour une surveillance renforcée.

-Pour l'organisation de l'accueil le matin, il faut interdire l'entrée groupée des enfants afin de préserver la distanciation obligatoire qui évite la contamination de proximité.

La mesure de distanciation des parents à proximité de l'entrée de l'école pour déposer et récupérer leurs enfants sera difficilement réalisable en raison de la configuration des lieux.

Dans le contexte de crise, les enseignants de l'école Maternelle d'Oeting préconisent les moyens et mesures suivantes pour préserver la qualité et la sécurité sanitaire de l'accueil des élèves et des personnels de leur école:

### **-Le renforcement des mesures habituelles d'hygiène afin d'éviter la propagation du virus.**

-->le port d'un masque de type FFP2 (à usage unique avec une durée maximale d'usage de 4 heures) pour les enseignants et le personnel de l'école, un masque chirurgical pour les enfants (plus facile à porter et plus léger)

-->le port de gants jetables

-->du gel hydro alcoolique renouvelé (l'actuel étant périmé) dans toutes les classes

-->l'application des gestes barrières connus et essentiels

-->Dans le sas d'entrée, endroit de convergence familles/école, il sera nécessaire d'installer un distributeur de gel hydro alcoolique à destination des arrivants pour une désinfection préalable afin de préserver la qualité sanitaire de l'école.

-->mise à disposition d'un thermomètre frontal pour remplacer celui qui permettait les prises de température et qui est actuellement défaillant .

-->mise à disposition de poubelles avec couvercle et à ouverture à pédale qui évite les contacts, lingettes désinfectantes en quantité pour 3 classes.

-->il est impossible d'attribuer un sanitaire unique dédié à chaque élève pour la journée, il faudra que la désinfection des sanitaires soit effectuée par le personnel chargé de l'entretien après chaque passage d'enfant. Il en sera de même pour la désinfection des toilettes des adultes.

-->l'école devra être nettoyée plusieurs fois par jour à l'aide de produits désinfectants.

### **-Des modalités d'accueil particulières des familles et des élèves.**

-->les familles qui accompagnent leur enfant devront respecter la distance de protection (plus d'un mètre entre les personnes) sur le parking et sur le chemin qui mène à l'école.

-->les enfants entreront un par un dans l'école en s'assurant qu'il n'y ait pas plus de 2 enfants dans le couloir devant chaque classe. Les horaires d'arrivée et de sortie devront être échelonnés pour éviter que les élèves de classes différents se croisent.

-->il faudra suspendre les vêtements en respectant un écart conséquent au niveau des portemanteaux.

-->les interventions pour les temps d'habillage et de déshabillage respecteront les mesures barrières et se feront avec les moyens de protection (gants et masques efficaces).

-->Pour assurer le non-brassage, les personnes introduites dans l'école devront être strictement limitées aux enseignants en place et au personnel qui œuvre à leur côté.

### **-Une réorganisation de la classe permettant de respecter les contraintes d'éloignement.**

-->réduction du nombre de tables pour assurer le respect des distances de sécurité exigées (1 mètre minimum, au plus 2 mètres).

-->le nombre d'enfants par salle de classe devra être réduit à 5 enfants maximum . Pour cet accueil fractionné, les tables seront attribuées nominativement et désinfectées en cours de journée et à la fin des cours.

-->les portes des salles de classe devront être maintenues ouvertes pour éviter de toucher les poignées.

-->suppression des coins jeux pour respecter la distanciation physique.

-->les regroupements et les rencontres sur le tapis seront supprimés et priveront les enfants des moments langagiers de groupe pour s'exprimer face aux camarades (pour rappel: le port du masque complète les gestes barrières mais ne les remplace pas).

-->les situations d'apprentissages avec des démarches propres à la Maternelle (manipulations, échanges en groupes , les chants, les comptines...) ne pourront plus se faire à l'identique et il faudra redoubler de précautions en utilisant les équipements nécessaires à leur conduite sans risque (application régulière de gel en quantité suffisante, masques obligatoires pour protéger dans les 2 sens, lavages des mains réguliers).

-->le lavage des mains pour les enfants se fera l'un après l'autre en maintenant des distances de sécurité

### **-Une utilisation du matériel scolaire selon des modalités particulières**

-->un matériel personnel doit être apporté par l'élève (feutres, crayons de couleur, crayon de papier, gomme...) et conservé dans son sac et ne doit pas être partagé ou échangé.

-->des feuilles peuvent être distribuées mais elles restent ensuite dans les affaires de l'élève.

-->chaque fois que le personnel est amené à toucher le matériel de l'élève, un lavage

systematique des mains est indispensable.

**-Une organisation adaptée des récréations.**

-->les récréations en plein air nécessiteront une surveillance renforcée (2 adultes) même avec des effectifs réduits afin de faire respecter les distances de sécurité. Elles seront organisées par classe en évitant de faire se croiser les élèves sortants et les élèves entrants.

-->durant les récréations, interdiction des jeux de contact, les vélos, le toboggan (jeux dont les surfaces de contact ne peuvent pas être désinfectées).

--> le goûter, moment central de partage sera supprimé. Les enfants apporteront une petite bouteille d'eau individuelle (avec le prénom de l'enfant pour éviter les échanges) qui sera conservée dans leur sac. Les anniversaires ne seront plus fêtés à l'école.

En conclusion:

La mise à disposition des moyens et des personnels permettra l'application des mesures de protection et le respect du cadre sanitaire qui sont les conditions essentielles et incontournables pour une reprise en présentiel du personnel enseignant. Le virus, toujours en circulation avec la même agressivité, fait que l'espace scolaire reste un lieu de haute transmission et de haute contamination.

Motion adoptée par l'ensemble de l'équipe enseignante de l'école Maternelle d'Oeting